

DATE: 10/08/2021		REFERENCE: DMO INF – 21 013	
EMETTEUR:		DESTINATAIRE(S):	
Nom Département Téléphone	: Gaelle SALAUN : Marketing et Communication Multicanal : 03 87 21 42 68	Réseau Commercial Gestion Privée	
REDACTEUR:		COPIE(S) POUR INFORMATION:	
Nom Téléphone	: Fabien LOSSER : 03 88 52 57 39	Direction Marketing et de la Communication Multi-Canal Directions Fonctionnelles MyAssistance	
PROCESSUS			
Nom du process	sus : Epargne Financière	Pilotes du Processus : Martine BEURTON – Nadège VIAUD	
	Objet : AMBITION D FR0014004	URABLE N° 4 INP7	

#### Résumé de la note

**Du 1**<sup>er</sup> **septembre au 08 décembre 2021,** la CEGEE commercialise AMBITION DURABLE N°4, une obligation verte de droit français indexée sur **l'indice SGX® ESGTW5DN** (iEdge ESG Transatlantic Water Equal Weight 50 Decrement 5% NTR), performance plafonnée à 40%, proposé par NATIXIS Banque de la Grande Clientèle, pour une enveloppe initiale de 15 M€.

### **Informations Essentielles**

Offre commercialisable par	Tout vendeur
Dates de commercialisation	01/09/2021 à 9 h au 08/12/2021 à 17 h (au 19/11/2021 pour les souscriptions AV manuelles via ISI ou WebAssur), et pour les contrats CINTO avant le 01/12/2021 12 h. délai limite de réception du dossier complet et conforme chez Natixis Wealth Management)
Date d'Émission et de règlement	20 décembre 2021
Type de placement	Obligation verte de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance indexée sur l'indice ESGTW5DN.  Maturité de 10 ans avec remboursement automatique à 5
	ans si progression d'au moins 15 % de l'indice par rapport à son Niveau Initial.
Eligible	CTO (hors abonnement) / Contrat d'Assurance Vie et de capitalisation CNP et Natixis Assurance en unités de compte / CNP Patrimoine via NWM (uniquement les contrats Sélection Cinto Vie et Sélection Cinto Capi. Eligible au transfert FOURGOUS uniquement en
	complément du minimum des 20% en UC éligibles
Catégorie client	C1 (débutant), C2 (initié), C3 (confirmé) et C4 (expert) Commercialisation hors US persons,
Indicateur de Risque	2/7
Parcours client	Valoriser mon capital
Objectif d'investissement	Préparer ma retraite Pour les personnes morales : placer mes réserves stables (long terme)
Durée du projet	> 8 ans
Profil risque accepté par le client	R1



Commission de souscription	Néant (hors frais sur versements AV ou contrat de capi)				
Commission de rachat	Néant (hors trais sur versements Av ou contrat de capi) Néant (hors sortie en cours de vie où des frais de courtage ou d'arbitrage peuvent s'appliquer). La revente de l'instrument est soumise aux risques de taux et de liquidité, en dehors des frais de courtage ou d'arbitrage.				
Commissions et Coûts liés à l'investissement	A la différence des frais, les coûts sont intégrés au produit et ne sont pas à assimiler à des frais.				
	<ul> <li>Coûts liés au service d'investissement :</li> <li>Commission de distribution : 3 % maximum du montant placé.</li> <li>Commission accessoire de placement : Néant</li> <li>Coûts liés à l'investissement au fil du temps :</li> <li>(Sur la base d'un investissement de 10 k€)</li> </ul>				
	Scénarios Sortie après Sortie après 5 Sortie à 1 an ans l'échéance				
	Coûts totaux 396 € 611 € 619 €				
Complétude et conformité DRC	Obligatoire				

La CEGEE s'était positionnée sur un contingent de 15 M€ réparti (répartition susceptible d'ajustements) comme suit :

DIRECTIONS COMMERCIALES	Contingent Ambition Durable n°4
AUBE - HAUTE MARNE	1 184 498
MARNE - ARDENNES	2 313 266
MEURTHE ET MOSELLE - MEUSE	2 539 564
MOSELLE	2 950 693
VOSGES	1 337 048
BAS RHIN	2 966 345
HAUT RHIN	1 708 588
TOTAL CEGEE	15 000 000

### 1. CARACTERISTIQUES DE l'OBLIGATION VERTE AMBITION DURABLE

D'une maturité de 10 ans, l'obligation verte AMBITION DURABLE N°4 s'adresse à des clients particuliers de moins de 75 ans recherchant :

- → Une diversification de leurs actifs tout en disposant d'une protection de capital de 90% à l'échéance du 28/08/2031, en contrepartie d'un risque de perte en capital de 10% maximum;
- → Une possibilité de réaliser une plus-value à mi-parcours (5 ans), en cas d'activation du remboursement automatique anticipé;
- → Une valorisation sur le long terme de leur épargne, avec la possibilité de bénéficier de la performance finale de l'indice iEdge ESG Transatlantic Water Equal Weight 50 Decrement 5% NTR, performance plafonnée à 40%.



AMBITION DURABLE s'adresse <u>uniquement</u> aux investisseurs qui n'ont pas besoin de leurs liquidités jusqu'à la maturité.

Compte tenu de la durée de placement de ce produit, le support doit être proposé à des clients dont l'âge est compatible avec la date d'échéance prévue.

<u>Il est très fortement déconseillé de proposer ce produit à des clients âgés de 75 ans et plus, et l'âge maximum recommandé est de 80 ans.</u>

Ambition Durable n°4 peut être proposé aux particuliers, clientèle grand public et premium qui, compte tenu de leur âge au moment de l'investissement, sont en mesure de le conserver pendant 10 ans.

Code ISIN	FR0014004NP7			
Emetteur	Natixis			
Devise	Euro (€)			
Sous-jacent	WATER5D L'indice iEdge ESG Transatlantic Water Equal Weight 50 Decrement 5% NTR (ESGTW5DN) est calculé et publié par la société SGX®. Il est calculé en ajoutant tous les dividendes nets (versés par les actions composant l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5% par an, sur une base quotidienne. Pour de plus amples informations sur l'Indice, consulter le site de SGX: https://sgx.com/indices/products/esgtw5dn			
Période de souscription	Du 1 <sup>er</sup> septembre au 8 décembre 2021			
Valeur Nominale et Montant minimum de souscription	100€ (brut de frais)			
Prix d'achat	100 € pendant toute la période de commercialisation			
Prix d'émission	100 % de la Valeur Nominale			
Frais de souscription / de rachat	Néant, mais en cas d'une sortie en cours de vie de l'instrument financier, des frais d'arbitrage ou de courtage peuvent s'appliquer dans le cadre du contrat d'assurance vie, de capitalisation ou du compte-titres ordinaire (la revente de l'obligation est soumise aux risques de taux et de liquidité, en dehors des frais de courtage ou d'arbitrage).			
Eligibilité	Contrats d'assurance vie et de capitalisation en unité de compte CNP et BPCE VIE  CNP:  Nuances Grenadine  Nuances 3D: uniquement en Gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion à compter du 29/11/2021)  Nuances Plus et Nuances Privilège: uniquement en dimension liberté et en parallèle des UC gérées dans la GSM  Nuances Capi  BPCE Vie (toutes générations):  Millevie Initiale et Millevie Initiale 2  Millevie Essentielle et Millevie Essentielle 2 (gestion libre et en parallèle à la gestion déléguée)  Millevie Premium et Millevie Premium 2 (gestion libre et en parallèle à l'Orientation de Gestion)  Millevie Capi et Millevie Capi 2 (gestion libre et en parallèle à l'Orientation de Gestion)  Millevie Infinie et Millevie Infinie 2 (gestion libre et en parallèle à l'Orientation de Gestion)  CNP Patrimoine:  SELECTION CINTO VIE et SELECTION CINTO CAPI.  La commercialisation de ces contrats est réservée aux CAGP et Banquiers Privés  CTO: Souscriptions non ouvertes à l'abonnement. Souscriptions et rachats non accessibles sur Internet.  Non éligible au PEA  Le support peut être choisi lors d'une adhésion par transfert Fourgous uniquement en complément du minimum des 20% en UC éligibles et par			



	transfert assurance vie
Durée d'investissement conseillé	10 ans
Date d'Emission et de règlement	20 décembre 2021
Date d'échéance	28 août 2031
	Le Niveau Initial de l'Indice s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des
Niveau initial	niveaux de clôture de l'indice iEdge ESG Transatlantic Water Equal Weight 50
D + 1/5   + 1   + D   +	Decrement 5% NTR publiés aux dates suivantes : 15, 16 et 17 décembre 2021.
Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé	18 décembre 2026
	Si l'Indice a progressé de 15 % ou plus par rapport à son Niveau Initial, le
Mécanisme de remboursement anticipé	remboursement anticipé se déclenche et l'investisseur bénéficiera du capital initial (hors frais) et d'un gain de 4 % par année écoulée soit 120 % du capital
	initial (hors frais)
Date de remboursement Automatique	4 janvier 2027
Anticipé	•
Date d'Evaluation Finale	15 août 2031
	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un jour de Bourse Prévu, le jour de Bourse Prévu suivant. Un jour de bourse Prévu est défini comme un jour où le cours de
Périodicité et publication de la	clôture de l'Indice est publié.
valorisation	La valorisation est tenue et publiée tous les jours et se trouve à la disposition du
	public en permanence sur le site www.ce.natixis.com
	Natixis pourra fournir un prix indicatif d'Ambition Durable N°4 aux porteurs qui le
	demanderaient.
	La différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne pourra excéder 1%.
	La revente sur le marché secondaire avant l'échéance du 28 août 2031 s'effectue
Marché secondaire	aux conditions de marché ce jour-là.
	Si l'instrument financier est revendu avant la date d'échéance, l'investisseur
	prend un risque de perte totale du capital non mesurable à priori.
Lieu d'admission à la cotation des titres	Euronext Paris
	<u>Pour les contrats CNP :</u> pas de garantie plancher en cas de décès
	Pour les contrats BPCE (Millevie Initiale, Millevie Essentielle, Millevie Premium,
	Millevie Infinie) : ce support financier temporaire bénéficie de la garantie
Garantie plancher en cas de décès	plancher en cas de décès selon les modalités prévues dans les conditions
	générales valant notice d'information du contrat détenu par l'adhérent.
	La garantie plancher est activée uniquement si l'assuré au moment du décès est
	âgé de moins de 85 ans.
	Sur CTO : Fiscalité des obligations sur CTO
Fiscalité/Revenus	Sur l'assurance vie et les contrats de Capi : Fiscalité de l'assurance vie et
	capitalisation

### 2. Retrouvez le kit de présentation en cliquant ici.

En voici le sommaire :



Partie 1 Indice iEdge ESG Transatlantic Water Equal Weight 50 Decrement 5% NTR

Partie 2 Informations sur l'Obligation Verte

Partie 3 Mécanisme et scénarii

Partie 4 Caractéristiques d'Ambition Durable n°4

- Caractéristiques

- Conflits d'intérêts potentiels

- Avantages / Inconvénients / Facteurs de risques

Annexes - Comportement de la valeur de marché de l'obligation avant l'échéance

- Eligibilité et souscriptions

- Contacts

#### 3. SPECIFICITES DE LA COMMERCIALISATION DANS L'ASSURANCE VIE

		CNP		BPCE Vie
Contrats Eligibles	Nuances Plus: uniquement parallèle de la GSM (en de GSM) Nuances Capi Nuances Privilège: gestion (en dehors des supports de la Nuances 3D, et Nuances Dimension Liberté Sélection Cinto Vie et Sélections le cadre du mode de ge	libre et en pa a poche GSM) Grenadine:	ports de la poche arallèle de la GSM uniquement en Capi : uniquement	Millevie Premium Millevie Infinie Millevie Capi  Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion  Millevie Essentielle, en gestion libre ou en parallèle du service de Gestion Déléguée Millevie Initiale
Opérations réalisables	rations PUMA du 01/09/2021 au 08/12/2021 à 17 h			MyAssur du 01/09/2021 au 08/12/2021 à 17 h Adhésion directe avec clause bénéficiaire Standard ou bénéficiaire(s) désigné(s) Versement complémentaire
	Ambition Durable n'est pas éligible au quota de 20% minimum de supports investis en actions dans le cadre du transfert Fourgous. L'adhésion reste possible en complément du minimum des 20% en UC éligibles.  Versement complémentaire  Pour tous les produits concernés, hors RSD & AAE lorsque la date d'échéance du contrat source est postérieure à la date de fin de commercialisation.		Arbitrage depuis: - le fonds en euros du contrat, - les UC permanentes non gérées dans le cadre d'une Orientation de Gestion.  WebAssur du 01/09/2021 au 19/11/2021 inclus (redirection automatique à partir de MyAssur)	
	Arbitrage depuis: - le support en euros du cont - les UC permanentes Pour Nuances Capi, l'arbitrage n Recyclage Uniquement si recyclage à utiliser la fonctionnalité arbit	<u>'est disponible o</u> 100% échu. S		Adhésion avec clause bénéficiaire en rédaction libre/démembrée  Adhésion et versement complémentaire dans le cadre :  d'une opération demandée par une Personnes Politiquement Exposée
	Support	Date d'échéance	Recyclage dans PUMA	( après analyse par la sécurité financière)
	Equinoxe avril 2026	21/04/2021	Jusqu'au 20/10/2021	<ul> <li>d'une opération incohérente au regard de la connaissance client (après analyse et décision par la Sécurité financière)</li> </ul>
	Millésime Excellence 3	10/05/2021	Jusqu'au 09/11/2021	de blocages contentieux Assureur (après
	Eurocible 5	08/07/2021	Jusqu'au 15/10/2021	analyse et décision du département émetteur du code blocage)



	Alizé 2	09/07/2021	Jusqu'au 08/10/2021	<ul><li>de l'Epargne Handicap</li><li>de contrat démembré</li></ul>
	Iris	11/07/2021	Jusqu'au 10/10/2021	Adhésion pour les Non-Résidents. Sauf pour les citoyens ou résidents aux Etats-
	Version Capital Juillet 2021	12/07/2021	Jusqu'au 11/10/2021	Unis.
	Eurocible	31/07/2021	Jusqu'au 30/10/2021	
	Equinoxe septembre 2026	04/09/2021	du 20/09 au 05/12/2021	
	Mode manuel ISI du 01/09/2021 au 19/11/2021 SAISIE OBLIGATOIRE SOUS ECUSTAT : dernière saisie impérativement le 22/11/2021 au soir Arbitrage (procédure manuelle) dans le cadre de Nuances Capi L'arbitrage pour un contrat en Gestion Sous Mandat pour			
	Nuances Privilège ou pour N			
Valeur Liquidative	•			1 et après cette date : VL quotidienne
Garantie	Protection en capital à l'éché	eance à hauteu	ur de 90 % (hors fra	is de gestion et de versements)

#### Point d'attention :

Il est impératif d'utiliser <u>systématiquement</u> PUMA et MyAssur pour les opérations de souscription, de versement et d'arbitrage et de réserver le recours à ISI et WebAssur uniquement aux situations qui ne peuvent faire l'objet d'un traitement automatique sur PUMA ou MyAssur.

Rappel: Les opérations manuelles sous ISI ou Web Assur pourront être saisies jusqu'au 19 novembre 2021

#### 4. IMPORTANCE DU DEVOIR DE CONSEIL – SITUATION DE CONFLIT D'INTERET

Il convient d'attirer l'attention des investisseurs :

- sur les liens capitalistiques existants entre les entités composant le Groupe BPCE et l'Émetteur Natixis. Les Caisses d'Épargne, distributeurs de ce produit, sont actionnaires de BPCE qui est actionnaire majoritaire de l'Émetteur. Les autres établissements distributeurs sont des établissements de crédit affiliés à BPCE et à l'Émetteur Natixis. L'attention des investisseurs est également attirée sur les liens capitalistiques et financiers existant entre l'Émetteur Natixis, Natixis Assurances, BPCE, BPCE Vie et CNP Assurances :
  - BPCE et CNP Assurances : BPCE possède des participations financières indirectes au sein de CNP Assurances qui référence ce produit en unités de comptes au sein de ses contrats d'assurance vie et de capitalisation.
  - BPCE Vie, qui référence ce produit en unités de compte au sein de ses contrats d'assurance vie et de capitalisation, est une filiale de Natixis Assurances, elle-même filiale de l'Émetteur Natixis.
- sur le conflit d'intérêt potentiel lié à la détermination de la valeur du titre Ambition Durable n°4 en cas de demande de rachat, d'arbitrage ou de dénouement du contrat avant l'échéance du support, Natixis, BPCE Vie et CNP Assurances / Patrimoine pouvant décider d'acquérir ce support financier.

Du fait de ces situations de conflit d'intérêt potentiel, il est primordial de pouvoir apporter la preuve que l'intérêt du client a été pris en compte. <u>Le devoir de conseil doit donc être en parfaite adéquation avec la situation et les objectifs du client.</u>

#### 5. PRINCIPAUX RISQUES (A EXPLIQUER AUX INVESTISSEURS)

Ambition Durable n°4 présente un risque de perte en capital de 10 % à l'échéance, si la performance finale de l'indice est inférieure ou égale à -10 %.

La revente sur le marché secondaire avant l'échéance du 28 août 2031, s'effectue aux conditions du marché. L'investisseur prend alors un risque de perte en capital non mesurable a priori, et pouvant être totale.



Plusieurs paramètres pourront impacter la valeur de marché en cours de vie du produit, et donc le prix auquel l'investisseur pourra revendre l'obligation avant l'échéance :

En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur de l'obligation pourra baisser (et inversement).

- La variation de la notation (à la hausse ou à la baisse) de l'émetteur pourra impacter la valeur de l'obligation.
- La valeur de marché de l'obligation ne répercute pas la totalité de la hausse ou de la baisse de l'indice SGX® ESGTW5DN par rapport à son Niveau Initial.

L'impact de ces paramètres peut se cumuler et sera d'autant plus important que la maturité est lointaine (et inversement).

Dans le cas où la performance de l'indice à l'échéance est inférieure à -10 %, le mécanisme de protection de 90 % du capital ne profite qu'aux seuls investisseurs ayant conservé Ambition Durable n°4 jusqu'à l'échéance du 28 août 2031.

L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement (5 ans ou 10 ans).

L'indice ne présente pas le rendement total des actifs dans lesquels il est investi. Il est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout au long de la vie du produit) puis en soustrayant 5% par an sur une base quotidienne. Le dividende moyen réinvesti dans l'indice peut être inférieur ou supérieur à 5%.

L'investisseur est exposé à un éventuel défaut, une éventuelle ouverture d'une procédure de résolution et une éventuelle faillite de l'Émetteur (qui induit un risque sur le remboursement du capital) ou à une dégradation éventuelle de qualité de crédit de l'Émetteur (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit).

	Risque de perte en capital
	Risque de perte en capital lié au sous-jacent
	Risque de volatilité
Principaux risques	Risque de liquidité
	Risque lié à la modification, suppression ou perturbation du Sous-Jacent
	Risque lié à l'obligation verte
	Risque lié à l'éventuelle ouverture d'une procédure de résolution ou de faillite

#### 6. MODALITES DE COMMERCIALISATION

Clientèle cible : Grand Public, Haut de Gamme, Gestion privée

Age maximum recommandé : 80 ans

Canal de distribution : face à face

#### Avant de conseiller ce fonds au client :

- Il faut mettre à jour « Connaissance Client » sous Myway et rafraîchir les données qui doivent l'être.
- ⇒ Il faut mettre à jour le Questionnaire Profil Investisseur (QPI qui regroupe le Questionnaire de Compétence Financière et le Questionnaire Risques). Ce document doit être établi en amont de la proposition commerciale et doit être signé par le client.

Remarque: les anciens QCF établis avant le 28 mai 2018 (déploiement du parcours MIF 2 avec LEA) ont une durée de validité de 2 ans et ne sont donc plus valables; il convient d'établir le QPI.

- Si Ambition Durable n°4 est souscrit via un contrat **CNP Patrimoine** le « Document de Consentement Renforcé » sera à compléter et à signer par le client.
- La souscription doit <u>obligatoirement</u> s'effectuer par l'intermédiaire de LEA (transaction 0174).

Sélectionner dans l'outil:

#### Projets:

Préparer ma retraite

Valoriser mon épargne



Durée: Long terme (> 8 ans)

Rendement/Risque: R1

Pour les Personnes Morales, il est impératif d'avoir le QCF de la PM et le QCF/QR du signataire à jour tous les deux, de passer par le parcours MYSYS spécifique aux Personnes Morales et de retenir le projet « Placer mes réserves stables »

La modification du conseil LEA doit être uniquement à l'initiative du client. En aucun cas, le commercial ne doit influencer le client pour l'amener à souscrire de l'Ambition Durable n°4 si LEA ne le propose pas.

- Il convient de s'assurer de la cohérence des objectifs d'investissement du client avec les caractéristiques du produit, et faire signer la synthèse épargne. Une attention particulière est à apporter au respect du conseil pour les clients mineurs. Il est rappelé que pour une souscription faite à un client mineur le questionnaire sera soumis au représentant légal.
- Il convient de tenir compte de sa connaissance, de son expérience en matière financière, de ses exigences et ses besoins, de son appétence aux risques et de son horizon de placement et de sa capacité à subir des pertes.
- → Ambition durable n°4 s'adresse aux investisseurs qui qui, compte tenu de leur âge au moment de l'investissement, sont en mesure de le conserver pendant 10 ans.
- Dans le cas d'une non-adéquation des solutions proposées/retenues par rapport aux objectifs et profil du client, ou en cas de refus de conseil par le client, des mises en garde appropriées sont formalisées au client via le parcours client.
- □ La durée de placement de ce type de produit étant de 10 ans, le support doit être proposé uniquement à des clients dont l'âge est compatible avec la date d'échéance prévue eu égard au risque lié à une sortie anticipée avant l'échéance (âge limite maximum à la souscription : moins de 75 ans, pour un âge maximum inférieur à 85 ans en cas de sortie à l'échéance du fonds).

Pour les éventuels clients de 75 ans et plus qui en ont spécifiquement formulé la demande (ce cas étant très exceptionnel, ce produit ne devant pas être proposé aux personnes de 75 ans et plus), une mise en garde spécifique est à renseigner obligatoirement (doc ASS002 disponible sous AGIL).

Une attention particulière est à apporter aux éventuelles souscriptions de ce produit aux personnes de 75 ans et plus, le dossier devant être irréprochable au niveau de la complétude et de la conformité. <u>A noter que l'âge limite maximum recommandé à la souscription est de 80 ans.</u>

Une validation, préalable à toute souscription, devra être obtenue auprès du Promoteur Risque Conformité pour les personnes de 75 ans et plus.

Un contrôle systématique de la conformité des souscriptions des personnes de 75 ans et plus sera réalisé par la Direction Solutions Clients.

- Il convient de remettre au client la documentation précontractuelle pour informer le client des caractéristiques du produit, ses coûts, ses charges et ses risques (Document d'Information Clés).
- □ Il convient de s'assurer que le client dispose d'une provision espèces suffisante au jour de la passation de l'ordre.
- **Ambition Durable n°4 ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des Etats Unis**

#### Les informations essentielles à délivrer au client :

- ✓ Les frais afférents à toute souscription et la rémunération perçue en tant qu'établissement distributeur,
- ✓ Les frais tenant au contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'entrée, de gestion et d'arbitrages,

Les risques afférents au produit et nomment le risque de perte en capital.

#### Document à faire signer et à remettre aux clients :

- ✓ Le QPI (Questionnaire Profil Investisseur) Pour les PM, celui de la PM et celui du signataire
- Le document « synthèse épargne conseil de la banque »
- ✓ Le bulletin de souscription ou d'adhésion signé par le client ou par le ou les représentants légaux si le souscripteur est un mineur,



#### Les documents à remettre obligatoirement aux clients :

#### Souscription dans un CTO

- ✓ Le bulletin de souscription
- ✓ Le QPI (Questionnaire Profil Investisseur)
- ✓ Le document Synthèse épargne-conseil de la banque
- ✓ La brochure commerciale
- ✓ Le DIC (Document d'Informations Clés) : document précontractuel à remettre avant toute souscription
- ✓ Le document de Mise en garde spécifique <u>si client âgé de 75 ans et plus</u> (déclaration liée à la souscription d'un instrument financier peu liquide par un souscripteur âgé de 75 ans et plus).

#### Souscription, versement et arbitrage assurance-vie Assurance Vie CNP et BPCE VIE :

- ✓ Le contrat d'assurance vie
- ✓ Le bulletin de versement complémentaire ou d'arbitrage
- ✓ Le QPI (Questionnaire Profil Investisseur)
- ✓ Le document Synthèse épargne-conseil de la banque
- ✓ Le document de Mise en garde spécifique <u>si client âgé de 75 ans et plus</u> (déclaration liée à la souscription d'un instrument financier peu liquide par un souscripteur âgé de 75 ans et plus).
- ✓ la fiche de versements Assurance vie à partir de 80 ans référencée EPA950 sous AGIL
- ✓ La brochure commerciale
- ✓ Les Conditions Définitives de l'émission
- ✓ La fiche d'information assurance vie
- ✓ Le DIC (Document d'Informations Clés)

#### Souscription assurance-vie CNP Patrimoine :

- ✓ le DIC Contrat (à remettre pour toute nouvelle souscription/adhésion)
- ✓ Le document Synthèse épargne-conseil de la banque
- √ la brochure commerciale et les Conditions Définitives de l'émission
- ✓ la fiche d'information sur le fonctionnement du produit
- ✓ Signature d'une annexe spécifique « Document de Consentement Renforcé » pour tout investissement (nouvelle souscription, versement libre, arbitrage) annexe disponible et téléchargeable sur egestionprivee www.egestionprivee.com.
- ✓ le document de Mise en garde spécifique <u>si client âgé de 75 ans et plus</u> (déclaration liée à la souscription d'un instrument financier peu liquide par un souscripteur âgé de 75 ans et plus).
- ✓ la fiche de versements Assurance vie à partir de 80 ans référencée EPA950 sous AGIL

Le Prospectus de base de l'émission doit être remis au souscripteur sur simple demande. Ce document est accessible en agence, sur le site de l'AMF (<a href="http://www.amf-france.org/">http://www.amf-france.org/</a>) et sur le site dédié de Natixis (<a href="http://www.ce.natixis.com/">http://www.amf-france.org/</a>).

#### 7. ARCHIVAGE ET NUMERISATION

#### 8.1 ARCHIVAGE ET NUMERISATION pour les souscriptions en assurance-vie

Actes	Documents	Source	Archivage numérique	Archivage physique
	Transmettre à la numérisation I	DATECH (pochette n	umérisation)	
Souscription AMBITION DURABLE	Bulletin de souscription Bulletin de versement complémentaire ou d'arbitrage	PUMA/ <i>MyAssur</i>	Non	Oui Pochette numérisation IDATECH
dans un contrat	Synthèse Epargne Conseil de la Banque	0174	Non	Oui Pochette numérisation IDATECH
d'assurance vie	Mise en garde spécifique « client de 75 ans et plus » accord mail préalable du Promoteur Risques Conformité	A'GIL ASS002 mail	oui	Oui à la suite de la synthèse épargne conseil de la Banque Pochette jaune IDATECH



Questionnaire Profil investisseur (QPI) et annexes spécifiques CNP Patrimoine	0174	Non	Oui Pochette numérisation IDATECH
---	------	-----	---

### 8.2 ARCHIVAGE ET NUMERISATION pour les souscriptions sur CTO

#### 8.2 a. En EX-CEA

Actes	Documents	Source	Archivage numérique	Archivage physique
	Bulletin de souscription	PLATINE	Oui	NON document détruit après numérisation par l'agence
Souscription AMBITION DURABLE dans un CTO	Synthèse Epargne Conseil de la Banque	0174	Oui	NON document détruit après numérisation par l'agence
	Mise en garde spécifique « client de 75 ans et plus »	A'GIL ASS002	Oui à la suite de la synthèse épargne	NON document détruit après
	accord mail préalable du Promoteur Risques Conformité	mail	conseil de la Banque	numérisation par l'agence
	Questionnaire Profil investisseur (QPI)	0174	Oui	NON document détruit après numérisation par l'agence

#### 8.2 b. En EX-CELCA

Actes	Documents	Source	Archivage numérique	Archivage physique
Souscription AMBITION DURABLE dans un CTO	Bulletin de souscription	PLATINE	Non	Oui sacoche courrier
	Synthèse Epargne Conseil de la Banque	0174	Oui	Oui Enveloppe Archivage direct documents numérisés Agence
	Mise en garde spécifique « client de 75 ans et plus » accord mail préalable du Promoteur Risques Conformité	A'GIL ASS002 mail	Oui	Oui à la suite de la synthèse Epargne Conseil de la Banque Enveloppe Archivage direct documents numérisés Agence
	Questionnaire Profil investisseur (QPI)	0174	Oui	Oui Enveloppe Archivage direct documents numérisés Agence

L'ensemble des documents est disponible sous la rubrique des commerciaux en cliquant ici.

Cordialement,

Gaëlle SALAÜN et Fabien LOSSER Direction du Développement et du Marché Grand Public